



L'équipe condamné à 15.000 euros d'amende

Rubrique : actualités - Date : lundi 27 novembre 2006

L'AFP informe que le quotidien l'Equipe a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à 15 000 euros d'amende pour publicité illégale en faveur du tabac. D'après l'agence, l'association d'aide aux victimes du tabagisme avait porté plainte à la suite de la publication, entre juin 2003 et mars 2004, dans onze numéros ou suppléments du quotidien ou du magazine, de photographies prises lors d'une compétition automobile où l'on voyait des véhicules frappés du logo d'une marque de cigarette